



Pôle Ressources  
Assemblées

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Compte rendu succinct**

**Séance du 9 JUILLET 2020 (18h00)**

**Espace Montgolfier - DAVEZIEUX**

Membres titulaires	:	56
En exercice	:	56
Membres suppléants	:	23
Présents	:	54
Votants	:	55
Convocation et affichage	:	04/07/2020
Président de séance	:	Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	:	Monsieur Carlos ALEGRE

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Carlos ALEGRE, Christian ARCHIER, Nicole ARCHIER, Assia BAÏBEN, Stéphanie BARBATO-BARBE, Damien BAYLE, Hugo BOLLEY, Sylvie BONNET, Maryanne BOURDIN, Brigitte BOURRET, Clément CHAPEL, François CHAUVIN, Nathalie CLÉMENT, Nadège COUZON, Sylvette DAVID, Olivier DE LAGARDE, Christophe DELORD, Gilles DUFAUD, Laurence DUMAS, Christelle ETIENNE, Romain EVRARD, Cécilia FARRE, Virginie FERRAND, Christian FOREL, Jérémie FRAYSSE, Yves FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Frédéric GONDRAND, Denis HONORE, Camille JULLIEN, Thierry LERMET, Sophal LIM, Danielle MAGAND, Edith MANTELIN, Laurent MARCE, Antoine MARTINEZ, Christian MASSOLA, Dominique MAZINGARBE, Catherine MICHALON, Richard MOLINA, Denis NEIME, Patrick OLAGNE, Martine OLLIVIER, Pascal PAILHA, Agnès PEYRACHE, Ronan PHILIPPE, Simon PLENET, William PRIOLON, Marc-Antoine QUENETTE, Yves RULLIÈRE, René SABATIER, Denis SAUZE, Antoinette SCHERER, Michel SEVENIER, Laurent TORGUE.  
Pouvoirs : Jean-Yves BONNET (pouvoir à Virginie FERRAND).

**CC-2020-173 - ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE - ASSAINISSEMENT -**  
**DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE**  
**D'ASSAINISSEMENT**

***Rapporteur : Monsieur Simon PLENET***

Annonay Rhône Agglo a créé par délibération du 11 janvier 2017 une régie, nommée « Régie d'Assainissement Annonay Rhône Agglo », et en a adopté les statuts.

Cette régie, dotée de la simple autonomie financière, conformément aux dispositions des articles L.2221-14 et R.2221-3 et suivants du Code général des collectivités territoriales, est administrée par un conseil d'exploitation et un directeur.

Conformément aux statuts de la Régie, le Conseil d'Exploitation est composé de 11 membres : le Président d'Annonay Rhône Agglo, 7 élus du Conseil communautaire et 3 membres choisis parmi des représentants d'associations de défense des consommateurs ou représentants d'usagers ou d'associations de protection de l'environnement.

Les membres du conseil d'exploitation sont désignés par le Conseil communautaire, sur proposition du Président.

Monsieur Le Président propose les candidatures suivantes :

7 conseillers communautaires :

Damien BAYLE

François CHAUVIN

Christophe DELORD

Gilles DUFAUD

Denis HONORE

Ronan PHILIPPE

Simon PLENET dans l'attente que soit désigné le Président du Syndicat des 3 Rivières.

3 représentants de la Société civile :

Paul LINOSSIER (UFC que choisir)

Dominique WOJYLAC (usager de l'eau d'Annonay et de sa Région)

Luc BRIAS (Gaule Annonéenne)

**VU** le Code général des collectivités territoriales,

**VU** la délibération n°2017.035, en date du 11 janvier 2017 portant création de la régie d'assainissement et les statuts annexés,

**VU** les statuts de la Régie d'Assainissement d'Annonay Rhône Agglo,

**VU** les statuts d'Annonay Rhône Agglo,

**DÉLIBÉRÉ**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité**

**DESIGNE** en tant que représentants d'Annonay Rhône Agglo au sein du conseil d'exploitation de la régie d'assainissement les conseillers communautaires suivants :

7 conseillers communautaires :

Damien BAYLE

François CHAUVIN

Christophe DELORD

Gilles DUFAUD

Denis HONORE

Ronan PHILIPPE

Simon PLENET dans l'attente que soit désigné le Président du Syndicat des 3 Rivières.

3 représentants de la Société civile :

Paul LINOSSIER (UFC que choisir)

Dominique WOJYLAC (usager de l'eau d'Annonay et de sa Région)

Luc BRIAS (Gaule Annonéenne)

**CHARGE** Monsieur le Président de toutes démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes pièces se rapportant à la présente délibération.

Fait à Davézieux le : 15/07/20

Affiché le : 17/07/20

Transmis en sous-préfecture le : 17/07/20

Pour extrait certifié conforme au  
registre des délibérations du  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Le Président

\* Simon PLENET

EXTRAIT  
Sous-préfecture  
DE TOULON-SUR-RHÔNE LE

17 JUIL. 2020

